

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE DU LYCEE
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 55

Année scolaire : 2013-2014

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 20

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 17/06/2014

Réuni le : 03/07/2014

Sous la présidence de : Francois Jousselein

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Parcours du spectateur en série littéraire - année scolaire 2014/2015.
la participation financière facultative des familles est de 6,50 € pour chacune des sorties prévues dans le cadre du projet pédagogique "parcours du spectateur"
(cf. document joint)

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Jousselein

Prénom : Francois

Signature

Date : 04/07/2014

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 04/07/2014

Date de publication : 19/07/2014

Date d'exécution : 19/07/2014

Instruction

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observations

ACTION PEDAGOGIQUE 2014-2015

(sorties, animations, ...)

Titre de l'Action : Parcours du spectateur en série littéraire

I Description de l'action

Professeur(s) organisateur(s) :	David Nicole, Alain Malingre	
Date(s) et horaire(s) :	Novembre 2014-Avril 2015 -Mai 2015	
Lieu :	Aire libre	
Classe(s) :	1L + T L	
nombre d'élèves :	20 élèves + 19 élèves	
Accompagnateurs :	Mme Guerchais	
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	Ouverture sur le théâtre contemporain. Parcours organisé autour de trois spectacles : le frisson des pastilles (novembre 2014) - Please, continue (avril 2015) - Blockhaus (mai 2015)	
Axes Karta (pour un financement du conseil régional de Bretagne)	<input type="checkbox"/> Éducation artistique et technique, <input type="checkbox"/> Santé et qualité de vie, <input type="checkbox"/> Développement durable,	<input type="checkbox"/> Ouverture des jeunes au monde, <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations,
Évaluation de l'action :		

II Projet de budget

Dépenses		Recettes	
(6,50 x19)	<u>123,50</u>		
6,50x19	<u>123,50</u>		
<u>6,50x19</u>	<u>123,50</u>		
<u>6,50x20</u>	<u>130,00</u>		
6,50x20	<u>130,00</u>		
6,50x20	<u>130,00</u>		
TOTAL dépenses :	<u>760,50</u>	TOTAL recettes :	
Coût par élève :	<u>19,50</u>		

Avis favorable du chef d'établissement du

Validation par le Conseil d'administration du

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à percevoir la participation des familles,
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.